

Anciens combattants en assemblée générale

Se dissoudre ou continuer



Anciens combattants en assemblée générale

La question a été posée clairement à l'assemblée réunie samedi matin en mairie de Plaisance pour son annuelle assemblée générale.

Un an plus tôt, l'association des anciens comptait encore 35 membres. Huit d'entre eux sont décédés au cours de l'exercice, 3 anciens combattants, 3 S T O, 3 veuves, parmi eux le président Bernard Bonnacarrère en juillet, en janvier Robert Abadie a clôturé ce triste bilan. C'est par une minute de silence à leur mémoire, à celle des victimes des divers attentats que l'assemblée, où le maire Régis Soubabère était présent, a débuté ses travaux.

Robert Revel vice-président en exercice a présenté le rapport moral. L'association compte désormais 27 adhérents qui se répartissent en 16 anciens combattants, 2 S T O, 6 veuves, 3 sympathisants. Robert Revel avait accepté d'assurer la présidence après la disparition de Bernard Bonnacarrère jusqu'à l'assemblée générale. Entre-temps en réunion de bureau, il avait posé la question au comité de proposer lors de cette assemblée, soit de nommer un nouveau président et continuer, soit de dissoudre le comité. Unaniment la décision de continuer a été prise. Robert Revel a été adoué à la présidence, Guy Payen à la vice-présidence, Yves Lapoutre assurera le secrétariat, Patrick Lainé la trésorerie.

L'an passé le comité avait participé à neuf déplacements à caractère patriotique sur le département. Il continuera tant que ses membres le pourront ces actions ,devoirs de mémoire pour les générations qui suivent. Le comité a souhaité rencontrer le nouveau principal du Collège Pasteur, Cédric Carasco, pour finaliser un projet qui avait été proposé à son prédécesseur Eric Bénard avant son départ pour Mirande, projet qui avait pour thème la guerre d'Algérie .



IMGP3901.JPG